

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01324 Numéro SIREN : 751 794 173 Nom ou dénomination : JBM2L

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2018 sous le numéro de dépôt 21285

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 5 Avenue de Toutes Joies 44000 NANTES

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * 75179417300011

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31/12/2017		Exercice N-1 clos le, 31/12/2016			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fond commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	20 925	AU	13 667	7 258	10 064		
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	Immobilisations Financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	994 948	CV	974 348	20 600	975 098		
		Créances rattachées à des participations	BB	724 443	BC	<td>724 443</td> <td>630 786</td>	724 443	630 786		
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières *	BH	1 080	BI	<td>1 080</td> <th></th> <th></th> <th></th>	1 080			
		Total (II)	BJ	1 741 396	BK	988 015	753 381	1 615 948		
	ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens			BN		BO					
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
Créances		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	71 546	BY	<td>71 546</td> <td>39 129</td>	71 546	39 129		
		Autres créances (3)	BZ	72 371	CA	<td>72 371</td> <td>187 079</td>	72 371	187 079		
Divers		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	1 438 689	CE	<td>1 438 689</td> <td>1 378 824</td>	1 438 689	1 378 824		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	110 213	CG	<td>110 213</td> <td>64 587</td>	110 213	64 587			
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	676	CI	<td>676</td> <td>2 866</td>	676	2 866			
	Total (III)	CJ	1 693 496	CK	<td>1 693 496</td> <td>1 672 484</td>	1 693 496	1 672 484			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif (VI)	CN								
	Total général (I à VI)	CO	3 434 892	1A	988 015	2 446 877	3 288 432			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.875.100.....)	DA	1 875 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	63 857
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	907 767
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-778 761
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 067 963
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	307 583
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 557
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 491
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	9 282
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	378 914
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 446 877
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	69 632
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	270 087	FH		FI	270 087	272 164	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	270 087	FK		FL	270 087	272 164	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6 529	7 122	
	Autres produits (1) (11)					FQ	20	6	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	276 635	279 292
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	84 038	93 424	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 702	5 329	
	Salaires et traitements *					FY	249 423	139 122	
	Charges sociales (10)					FZ	76 543	53 051	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *	Sur immobilisations					GA	4 145	4 099
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
	Autres charges (12)					GD			
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	9	3
							GF	418 860	295 028
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-142 224	-15 737	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	817		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	340		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 451	2 178	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	94 888	15 111	
	Total des produits financiers (V)					GP	99 496	17 289	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	974 348		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 320	2 074	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	11 313	16 931	
	Total des charges financières (VI)					GU	988 980	19 005	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-889 485	-1 716	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-1 031 709	-17 453	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	252 771		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	252 771		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	103	26 627	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	750	12 500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	853	39 126	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	251 918	-39 126	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	-1 030	-844	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	628 902	296 581	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 407 663	352 316	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	-778 761	-55 735	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	6 529		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires		A9			A3			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) : Amende									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce créé

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 585	1 340		20 925
Immobilisations financières	1 605 884	115 337	750	1 720 471
TOTAL	1 625 469	116 677	750	1 741 396

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 521	4 145		13 667
TOTAL	9 521	4 145		13 667

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 791 362 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	724 443	724 443	
Prêts			
Autres	1 080	1 080	
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	71 546	71 546	
Autres	71 554	71 554	
Groupe	817	817	
Charges constatées d'avance	676	676	
TOTAL	870 117	870 117	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	14 686
- Charges constatées d'avance	676
TOTAL	15 362

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 187 500 actions, d'une valeur de 10 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		3 028 459
Résultat de l'exercice précédent (2016)	-55 735	
- distribution dividendes	126 000	
Montant à affecter aux capitaux propres	-181 735	
- réserve légale		
- autres réserves		-181 735
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
Montant des capitaux propres au 31/12/2017 avant résultat		2 846 724
- résultat de l'exercice		-778 761
Montant des capitaux propres au 31/12/2017 après résultat		2 067 963

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 378 914 €. Il comprend à hauteur de 307 583 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	7 583
- à plus d'un an et cinq ans au plus	300 000
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 71 331 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues	476
- Organismes sociaux charges à payer	4 954

TOTAL	5 430
--------------------	--------------

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	187 510	10
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	187 510	10

3.3 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des emprunts

JBM2L
Société par actions simplifiée au capital de 1 875 100 euros
Siège social : 5 avenue de toutes joies, 44000 NANTES
751 794 173 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -778 761 euros en totalité sur le compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

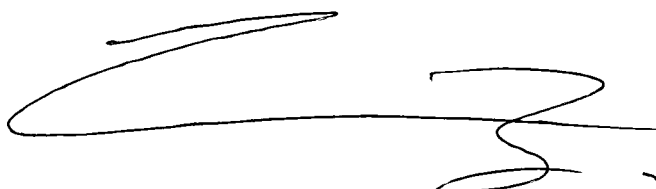
EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI	QUOTE-PART DES DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI
Clos le 31/12/2016	126 000,00 €	126 000,00 €	/
Clos le 31/12/2015	101 255,40 €	101 255,40 €	/
Clos le 31/12/2014	73 128,90 €	73 128,90 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Jean-Baptiste PONDEVY



In Extenso

In Extenso Centre Ouest

8 rue Eugène Brémont
BP 40007
49308 Cholet

Tél. : 02 41 49 10 59
Fax : 02 41 49 10 50
cholet@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

JBM2L

Société par Actions Simplifiée

5 avenue toutes joies
44000 NANTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

GREFFE

In Extenso Centre Ouest

8 rue Eugène Brémont
BP 40007
49308 Cholet

Tél. : 02 41 49 10 59
Fax : 02 41 49 10 50
cholet@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

JBM2L

Société par Actions Simplifiée

5 avenue toutes joies
44000 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés de la société JBM2L

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JBM2L relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

In Extenso

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières et valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

In Extenso

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

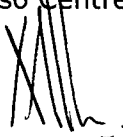
In Extenso

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cholet, le 15 juin 2018

Le commissaire aux comptes

In Extenso Centre Ouest



Xavier ALLEREAU

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12					
Adresse de l'entreprise : 5 Avenue de Toutes Joies 44000 NANTES		Durée de l'exercice précédent * : 12					
Numéro SIRET * 75179417300011		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2017		Exercice N-1 clos le, 31/12/2016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fond commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 667	7 258	10 064
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	974 348	20 600	975 098
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	724 443	724 443	630 786
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 080	1 080	
		Total (II)	BJ	BK	988 015	753 381	1 615 948
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	71 546	71 546	39 129
		Autres créances (3)	BZ	CA	72 371	72 371	187 079
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE	1 438 689	1 438 689	1 378 824
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	110 213	110 213	64 587
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	676	676	2 866	
Total (III)		CJ	CK	1 693 496	1 693 496	1 672 484	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif (VI)		CN					
Total général (I à VI)		CO	1A	988 015	2 446 877	3 288 432	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémont
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.875.100.....)			DA	1 875 100	1 875 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	63 857	63 857	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	907 767	1 089 502	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-778 761	-55 735	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	2 067 963	2 972 724	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	307 583	238 066	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 557	7 418	
	Dettes fiscales et sociales			DY	59 491	70 224	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	9 282		
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	378 914	315 708	
	Ecarts de conversion passif *			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 446 877	3 288 432	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
	{ Écart de réévaluation libre			1D			
	{ Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	69 632	107 975	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		149	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémont

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	270 087	FH		FI	270 087	272 164	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	270 087	FK		FL	270 087	272 164	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6 529	7 122	
	Autres produits (1) (11)					FQ	20	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	276 635	279 292
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	84 038	93 424
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 702	5 329
	Salaires et traitements *						FY	249 423	139 122
	Charges sociales (10)						FZ	76 543	53 051
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements *				GA	4 145	4 099
			- dotations aux provisions *				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	9	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	418 860	295 028
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-142 224	-15 737	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	817	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	340	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 451	2 178
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	94 888	15 111
	Total des produits financiers (V)						GP	99 496	17 289
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	974 348	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 320	2 074
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	11 313	16 931
	Total des charges financières (VI)						GU	988 980	19 005
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-889 485	-1 716	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-1 031 709	-17 453	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémont

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	252 771		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	252 771		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	103	26 627	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	750	12 500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	853	39 126	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	251 918	-39 126	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-1 030	-844	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	628 902	296 581	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 407 663	352 316	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-778 761	-55 735	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1K			
	(9) Dont transferts de charges	HX			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	6 529		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Amende		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		103			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce créé

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 585	1 340		20 925
Immobilisations financières	1 605 884	115 337	750	1 720 471
TOTAL	1 625 469	116 677	750	1 741 396

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 521	4 145		13 667
TOTAL	9 521	4 145		13 667

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 791 362 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond
BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

Cocerto
L'expertise constructive

Annexe aux comptes
annuels

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	724 443	724 443	
Prêts			
Autres	1 080	1 080	
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	71 546	71 546	
Autres	71 554	71 554	
Groupe	817	817	
Charges constatées d'avance	676	676	
TOTAL	870 117	870 117	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	14 686
- Charges constatées d'avance	676
TOTAL	15 362

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 187 500 actions, d'une valeur de 10 €.

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémont
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		3 028 459
Résultat de l'exercice précédent (2016)	-55 735	
- distribution dividendes	126 000	
Montant à affecter aux capitaux propres	-181 735	
- réserve légale		
- autres réserves		-181 735
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
Montant des capitaux propres au 31/12/2017 avant résultat		2 846 724
- résultat de l'exercice		-778 761
Montant des capitaux propres au 31/12/2017 après résultat		2 067 963

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 378 914 €. Il comprend à hauteur de 307 583 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	7 583
- à plus d'un an et cinq ans au plus	300 000
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 71 331 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues	476
- Organismes sociaux charges à payer	4 954
TOTAL	5 430

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	187 510	10
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	187 510	10

3.3 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des emprunts

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Ecart	% Variat.
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES				
FR ACH.FACT.NON PARVENUES	476	367	109	29,84
TOTAL	476	367	109	29,84
ORGANISMES SOCIAUX				
ORG. SOC. CHARGES A PAYER	4 954	28 200	-23 246	-82,43
TOTAL	4 954	28 200	-23 246	-82,43
ETAT				
ETAT CHARGES A PAYER		5	-5	-100,00
TOTAL		5	-5	-100,00

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Ecart	% Variat.
CLIENTS PRODUITS NON FACTURES				
FACTURES A ETABLIR	14 686	3 215	11 471	356,78
TOTAL	14 686	3 215	11 471	356,78
VALEURS MOBILIERES INTERETS COURUS				
INTERETS COURUS /V.M.P	387	447	-61	-13,55
TOTAL	387	447	-61	-13,55

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

TABLEAU DES EMPRUNTS

Organisme - Objet Capital - Taux Garantie	Début / Fin Durée Echéance	Solde au 01/01/2017 + Nouveaux Emprunts	Rembourse ment sur la période	Capital restant dû				Intérêts hors bilan
				Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
CRÉDIT AGRICOLE NEUFLIZE Apport C/C SCI Toutes Joies 300 000 1,05 % Nantissement Compte-Titres	Du 15/12/2016 au 15/12/2020 48 Mois	100 000	200 000	300 000		300 000		5 277
NEUFLIZE Financement C/C 91 000 1,70 % Néant	Du 07/07/2015 au 07/03/2018 32 Mois 7 583	37 917	-30 333	7 583	7 583			32
391 000	TOTAUX	137 917	169 667	307 583	7 583	300 000		5 310

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémont
BP 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 26 313 376 € - RCS Angers 792 047 037

JBM2L
Société par actions simplifiée au capital de 1 875 100 euros
Siège social : 5, avenue de Toutes Joies
44000 NANTES
751 794 173 RCS NANTES

PROCURATION

Je soussigné **Monsieur Jean-Baptiste PONDEVY**,
Président de la société JBM2L,

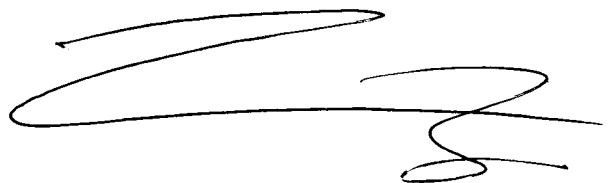
Donne par les présentes pouvoir à Monsieur Gérard HOUIS, juriste associé du cabinet COCERTO domiciliée 1, rue Edouard Nignon - CS 77214 - 44372 NANTES Cedex 3,

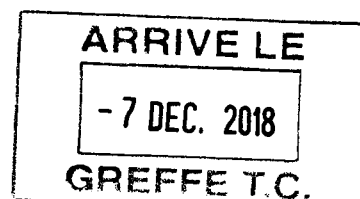
De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de NANTES (44) tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à REZE
Le 29 juin 2018

Monsieur Jean-Baptiste PONDEVY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a final flourish.



**Monsieur Le Greffier du TRIBUNAL DE
COMMERCE**

Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES Cedex 2

Le 5 décembre 2018

BH/LG
s/comptes

Monsieur,

Nous vous prions de trouver sous ce pli, concernant la société JBM2L immatriculée sous le n° 751 794 173 :

- une formule de procuration
- les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 juin 2018
- la résolution d'affectation du résultat votée
- le rapport du commissaire aux comptes

Nous joignons également un chèque de 45,63 Euros, en règlement des frais.

Nous vous remercions de nous transmettre le certificat de dépôt et votre facture justificative.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Société d'Expertise Comptable
COCERTO ENTREPRISE

Boris HERNANI
Juriste chef de mission